

DELIBERATION
2022 - SEANCE DU 03 OCTOBRE 2022 - N° 20

**Nombre de conseillers
en exercice**

En exercice	11
Présents	08
Votants	09

L'an deux mille vingt-deux, le trois octobre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Chouday dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame BRANCHEREAU Carole, Maire.

Date de convocation du conseil : 23/09/2022

Présents : Mme **BRANCHEREAU** Carole, Maire, MM. **BARDON** Louis-Patrick, **CHINAULT** Jean-Pierre, **DUBOIS DE LA SABLONIERE** Yann, **GONNET** Arnaud, **LE BIHAN** Hervé, **NORTIER** Thierry **PERIOT** Didier

Absent ayant donné procuration : Mme **DEMONCEL** Sylvie a donné procuration à Mme BRANCHEREAU Carole.

Absente excusée : Mme **SABOUREAU** Sophie

Absent : M. **PILLET** Stéphane

Secrétaire de séance : M. LE BIHAN Hervé

SIAEP DU COUSSERON

**Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service
d'eau potable – Exercice 2021**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame le Maire présente le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable – ou RPQS – de l'exercice **2021** concernant le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Cousseron.

A la lecture de ce rapport, on peut faire ressortir les éléments suivants :

- 1 075 habitants desservis
- 587 abonnés domestiques
- 125 404 m³ d'eau produits
- **56 457 m³** d'eau vendus

- L'abonnement varie entre 68,34 € et 166,26 € en fonction du diamètre du compteur [tarifs au 1^{er} janvier 2022]
- Le prix du m³ est fixé à **1,09 € HT au 1^{er} janvier 2022** au lieu de 1,07 € HT en 2021
- Le rendement du réseau en 2020 était de 61,50 %, il est de **51,40 % en 2021**
- La qualité de l'eau est toujours conforme aux exigences de qualité en vigueur sur l'ensemble des paramètres mesurés, malgré une non-conformité d'une analyse au niveau microbiologique dans l'année 2021.

Madame le Maire rappelle que ce rapport est public et qu'il permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'alimentation en eau potable du SIAEP du Cousseron pour l'exercice **2021**,
- **Constate** que le rendement du réseau d'eau potable est faible et qu'il serait souhaitable d'étudier cet aspect et de tout mettre en œuvre pour résoudre ce problème,
- **Précise** que la présente délibération sera transmise au SIAEP du Cousseron, pour information.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Le secrétaire de séance
Hervé LE BIHAN



Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
Le 07 octobre 2022

Publié ou Notifié
Le 07 octobre 2022

Le Maire,
Carole BRANCHEREAU




Le Maire,
Carole BRANCHEREAU


